

# Réflexion sur l'intégration des TICE dans l'enseignement et l'apprentissage du français : le cas de l'université marocaine

## Reflection about integrating ICT in teaching and learning of French: the case of Moroccan universities

**Aicha Abdel-Ouahed**

Université Mohammed Premier, Oujda, Maroc

### Résumé

---

Le monde de l'éducation vit des transformations qui touchent les méthodes d'enseignement et les modes d'apprentissage. Le système d'enseignement marocain est au cœur de ce mouvement. Il s'est engagé dans un changement majeur au niveau de son organisation et de ses programmes d'étude. En fait, dans l'optique de se développer dans un monde très compétitif, les TICE sont l'objet de discours enthousiastes. Du point de vue des décideurs, ces technologies contribuent à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Ainsi, pour faire face aux difficultés linguistiques des étudiants dont le français est une langue d'enseignement, l'université marocaine fait appel à l'innovation pédagogique qui joue un rôle déterminant dans l'implication de l'étudiant qui prendra en charge son propre apprentissage. Pour ce faire, la participation active des enseignants et leur appropriation des outils multimédia en classe sont d'une grande importance. Alors, comment peut-on impliquer les enseignants dans l'usage efficace des TICE ? Quel usage pédagogique des TICE est attendu pour aider les étudiants à surmonter leurs difficultés linguistiques ?

Mots clés : TICE, changement des méthodes et modes d'apprentissage, amélioration de la qualité d'enseignement, accompagnement des étudiants, difficulté en langue française

### Abstract

---

The world of education saw some transformations that affected the methods of teaching and ways of learning. The Moroccan teaching system is at the heart of this movement. It is involved in a major change in its organization and its programs. In fact, in order to develop oneself in a very competitive world, ICT in education is subject to enthusiastic discussions. These technologies help improve the quality of teaching and learning to cope with linguistic difficulties of students for whom French is not their native language. Moroccan universities used pedagogical innovation, which plays an important role in the involvement of the students who will now be in charge of their own learning. In order to do this, the active participation of teachers as well as their mastery of classroom multimedia tools is of great importance. So, how can teachers be involved in the efficient use of ICT? How can ICT be used in education to help students overcome their linguistic difficulties?

Key words: ICT, change of methods of teaching and the ways of learning, amelioration of teaching quality, accompaniment to the students, helping students encountering difficulties in French language

## I. Introduction

Actuellement, l'intégration des TIC dans l'enseignement des langues vivantes à l'université constitue un enjeu important. En fait, la maîtrise des langues étrangères est aujourd'hui une compétence essentielle pour les étudiants, aussi bien dans la poursuite de leurs études que pour intégrer le marché du travail. Ainsi, pour améliorer les pratiques pédagogiques de l'enseignement et de l'apprentissage du français, et pour faire face aux difficultés linguistiques des étudiants dont le français est une langue d'enseignement, l'université marocaine fait appel à l'innovation pédagogique. En effet, « les technologies de l'information et de la communication fournissent des moyens novateurs non seulement pour la diffusion des connaissances, mais aussi pour la découverte des stratégies d'apprentissage qui favorisent la construction des compétences »<sup>1</sup>. Les technologies éducatives permettent également de diversifier les objectifs, les méthodes, les supports, les projets et les résultats d'apprentissage. Les technologies éducatives permettent alors un enseignement plus intéressant grâce à l'utilisation des logiciels qui servent à travailler l'écoute, la prononciation, la compréhension orale, la grammaire...etc. en respectant les rythmes d'apprentissage de chaque apprenant. Dans ce travail, nous parlerons de l'exploitation des TICE dans l'enseignement et l'apprentissage du français dans l'enseignement supérieur marocain. En effet, la maîtrise de la langue française est un garant de réussite universitaire et professionnelle de l'étudiant dont le français est une langue d'enseignement. Nous exploiterons les technologies éducatives pour aider les étudiants à surmonter les difficultés qu'ils ont en langue française afin qu'ils puissent suivre avec aisance les matières de spécialité. Dans ce travail, nous parlerons tout d'abord des difficultés qui peuvent entraver la bonne intégration des TICE. Nous présenterons ensuite une étude systémique qui contribue à encourager les enseignants et les étudiants à travailler avec les TICE et qui contribue par conséquent à une intégration efficace des TICE. A la fin, nous parlerons de l'usage pédagogique des TICE qui pourrait aider les étudiants à surmonter leurs difficultés linguistiques.

## II. Analyse des comportements des enseignants et des étudiants face à l'intégration des TICE

Le Maroc mise beaucoup sur l'innovation pédagogique, mais cela reste insuffisant si les acteurs du système éducatif manifestent encore une résistance face à l'utilisation de l'outil technologique dans leurs pratiques pédagogiques. En fait, ils trouvent du mal à changer leurs façons de travail. Nous pensons alors que l'intégration des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage du français exige un effort considérable de la part de toutes les composantes du système éducatif entre autres les établissements, les enseignants et les étudiants. Pour plus de précision, nous affirmons que même si « la demande à l'usage des TICE augmente au fur et à mesure que l'infrastructure technologique et les usages des technologies de l'information et de la communication se développent, nous constatons qu'il y a un décalage au niveau de la participation sociale à l'innovation technologique dans le cadre éducatif »<sup>2</sup>. En fait, les étudiants ont un sentiment d'insécurité face à l'utilisation de l'objet technique pour apprendre. Quant aux enseignants, ils se sentent dessaisis d'une partie de leurs compétences. Ils ne veulent pas perdre le pouvoir de l'enseignant. En effet, pour ces derniers, l'enseignant est toujours cette personne qui détient le savoir et avec qui l'étudiant peut apprendre dans de bonnes conditions. Les enseignants ont alors peur d'être remplacés par l'outil technologique. Ajoutons à cela que les enseignants ont également un sentiment d'insécurité face à l'objet technique. Ils ont peur que l'outil technologique tombe en panne. Ils se trouvent alors dans ce cas dans des situations embarrassantes qu'ils ne peuvent pas gérer devant leurs étudiants. Nous rejoignons dans ce sens le point de vue de Karsenti, Peraya et Viens (2002) qui citent les facteurs susceptibles de créer de la résistance face à l'usage des TICE : « *Plusieurs facteurs sont susceptibles de créer de la résistance face à l'introduction des TIC : la crainte éprouvée par les enseignants de manquer le temps pour concevoir leurs propres logiciels d'enseignement et pour planifier les scénarios pédagogiques, la perception des enseignants à l'effet que l'ordinateur est un élément de distraction*

<sup>1</sup> Lebrun, M. (2007). *Des technologies pour enseigner et apprendre : Quelle place pour les TIC dans l'éducation ?* p. 66

<sup>2</sup> Garcia, E. R (2007). *L'objet technique hypermédia : repenser la création du contenu éducatif sur le web*. Thèse de doctorat, Université Paris VIII-Vincennes-Saint-Denis.

## RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

*pour les élèves, la crainte éprouvée par les enseignants de ne pas avoir suffisamment de soutien de la part des administrateurs, notamment sur le plan de la formation et de devoir trop investir de temps et d'efforts avec l'ordinateur, la croyance des enseignants en l'incapacité de l'ordinateur d'améliorer l'apprentissage et le développement des élèves et la crainte éprouvée par les enseignants d'avoir l'air stupide ou incompétent devant la classe »<sup>3</sup>.*

De plus, dans la croyance de certains enseignants, rien ne peut être utile pour l'encadrement de l'étudiant que la méthode traditionnelle. Pour confirmer cette idée, nous évoquons Bernard Miega (2004) qui affirme que « *le statut toujours prépondérant du modèle classique est perçu comme une lutte entre ceux pour qui l'enseignement ne peut résulter que de la relation entre un maître et des élèves dans un même lieu et ceux qui s'auto définissent comme des promoteurs de l'introduction des techniques soit comme auxiliaire de l'acte pédagogique, soit comme substitut* »<sup>4</sup>.

En effet, les croyances et les attitudes vis-à-vis des TICE diffèrent d'un individu à l'autre. D'ailleurs, Philippe Breton (2000) parle de trois positions face à l'adoption d'Internet : « *d'abord les militants du « tout Internet », prosélytes, parfois sans le savoir d'un nouveau culte, ensuite les technophobes, hostiles à toutes techniques et enfin ceux qui pensent qu'un usage raisonné des techniques peut sous certaines conditions être facteur de progrès* »<sup>5</sup>.

D'après ce qui précède, nous pensons que l'usage efficace des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, apprentissage du français au Maroc nécessite de la rigueur, beaucoup de moyens et aussi une démarche qui permettra d'innover les pratiques pédagogiques. Ainsi et en s'inspirant de François Mangenot, qui a parlé de « *l'intégration des TIC dans une perspective systémique* »<sup>6</sup>, nous jugeons utile d'étudier le rôle que doit jouer chacune des composantes du système éducatif (Institutions, enseignants, étudiants, dispositifs...etc.) pour favoriser une meilleure intégration de l'outil technologique au sein de l'université marocaine.

### III. Étude systémique à propos de l'intégration des TICE dans le cours du français

L'étude systémique est une étude qui prend en considération la relation entre toutes les composantes du système éducatif (dispositifs, enseignants, apprenants, institution...). Ces composantes avec leurs paramètres ont une influence sur l'intégration des technologies éducatives.

#### A L'institution

Pour une meilleure intégration des TICE, il paraît utile que les établissements « *soient disposés à apporter des changements structurels dans le milieu de travail des enseignants qui ont pris la voie du renouveau* »<sup>7</sup>. En fait, il n'est pas évident d'utiliser les TIC sans effectuer un changement dans les conditions d'organisation spatiale et temporelle de l'enseignement. Les établissements éducatifs doivent alors disposer d'un espace dédié à l'apprentissage du français. Un espace constitué d'un équipement qui permettrait aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions et qui les encouragerait à intégrer la technologie dans leurs pratiques pédagogiques. Il est utile également que les établissements éducatifs disposent d'un personnel administratif à temps plein pour faire face aux exigences du système et pour accompagner les enseignants dans l'environnement virtuel. En effet, la présence d'un groupe de développeurs multimédia « pour collaborer avec les enseignants afin de créer le matériel adapté s'avère nécessaire. De plus, les établissements éducatifs sont appelés à proposer aux enseignants une formation continue dans les méthodes pédagogiques en relation avec les aspects techniques. Cela contribuera à constituer une

<sup>3</sup> Karsenti, Peraya et Viens, (2002), *Bilan et perspectives de la recherche sur la formation des maîtres à l'intégration pédagogique des TIC*, Revue des sciences de l'éducation, XXVIII (2), PP459.470

<sup>4</sup> Miega, B. (2004), *L'information, communication, objet de connaissance*, P162

<sup>5</sup> Breton, P. (2000), *Le culte de l'Internet, une menace pour le lien social ?* P13

<sup>6</sup> Mangenot, F. *L'intégration des Tic dans une perspective systémique*, paru dans les langues modernes3/2000, les nouveaux dispositifs d'apprentissage des langues vivantes, p. 38-44 : [http://w3.u-grenoble3.fr/espace\\_pedagogique/systemique.rtf](http://w3.u-grenoble3.fr/espace_pedagogique/systemique.rtf)

<sup>7</sup> Sandholtz, H. Staff, S. et Owyer (1998), *La classe branchée*, P50

## RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

culture informatique, pédagogique et médiatique qui pourra lutter contre les réticences au changement et favorisera la création d'un réseau collaboratif entre enseignants »<sup>8</sup>.

L'université marocaine manifeste une volonté qui prouve l'importance accordée à l'enseignement et l'apprentissage des langues en général et de la langue française en particulier. Ainsi, le centre des langues vient d'être implanté au sein de l'université Mohammed Premier d'Oujda. Il se base sur la mise en œuvre des technologies éducatives en vue de renforcer la formation des étudiants en langue et en vue de développer l'autoformation guidée. De plus, le centre a pour objectif l'initiation à l'enseignement en ligne à l'aide d'une plateforme d'enseignement et d'évaluation à travers des cours et des exercices en ligne. Ainsi le centre se compose en plus des salles de cours de cinq salles d'autoformation ou laboratoire de langues pour un total de cent cinquante postes. Ces laboratoires sont au service de tous les étudiants de l'université.

## B. Les enseignants

La motivation des enseignants à transformer et à faire évoluer leurs conceptions et leurs pratiques est indispensable. En effet, « *Les TIC sont de puissants outils cognitifs. Mais, si elles offrent de multiples solutions pour contrer plusieurs problèmes actuels de l'éducation, elles ne seront véritablement utiles que si le formateur accepte de transformer, voire de faire évoluer ses conceptions et ses pratiques* »<sup>9</sup>. Il est donc utile que les enseignants soient motivés et formés à une bonne utilisation des outils technologiques pour qu'ils ne restent pas toujours réceptifs face à ces outils. Ils doivent également être formés à la scénarisation et à la création des contenus pédagogiques afin qu'ils arrivent à concevoir des contenus clairs et alignés sur les objectifs pédagogiques. Ce qui facilitera l'interactivité et l'accessibilité pour l'apprenant et l'utilisation efficace des technologies éducatives. Nous rejoignons dans ce sens le point de vue de Mangenot (1998) qui affirme qu'on ne peut parler d'une intégration des TICE que « *lorsque l'outil informatique est mis avec efficacité au service des apprentissages* »<sup>10</sup>.

Pour cette raison, l'université marocaine a programmé une série de formation en technologies de l'information et de la communication pour les enseignants des langues à l'échelle nationale et internationale. D'autres formations en ligne sont mises en place au profit des enseignants afin de les familiariser à l'utilisation des plateformes d'enseignement à distance, à l'utilisation de l'environnement numérique de travail et à les initier à l'ingénierie pédagogique et la médiatisation des cours.

## C. Les étudiants

Il n'est pas suffisant d'avoir des ressources pour en garantir une véritable appropriation de la part des apprenants. Il est utile d'aider tout d'abord l'étudiant à développer son autonomie avant de le responsabiliser. En effet, nous ne pouvons jamais ordonner à un étudiant d'être autonome, car l'autonomie se construit à travers la motivation et le développement de la curiosité et le plaisir d'apprendre. Elle se construit également en impliquant les étudiants, en les sécurisant et en les incitant à la mutualisation, à l'auto observation et à l'auto-évaluation. L'autonomie en fait c'est « *cette disposition, cette capacité à agir de manière indépendante, responsable, à prendre en charge ses actions et son apprentissage dans la réalisation de ses besoins* »<sup>11</sup>.

<sup>8</sup> Karsenti, Peraya et Viens, (2002). Bilan et perspectives de la recherche sur la formation des maîtres à l'intégration pédagogique des TIC. *Revue des sciences de l'éducation*, XXVIII(2), consulté le 07 avril 2012 sur : [www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n2/007363ar.pdf](http://www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n2/007363ar.pdf)

<sup>9</sup> Karsenti, Peraya et Viens (2002). Bilan et perspectives de la recherche sur la formation des maîtres à l'intégration pédagogique des TIC. *Revue des sciences de l'éducation XVIII* (2), 459.470 : [www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n2/007363ar.pdf](http://www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n2/007363ar.pdf)

<sup>10</sup> Mangenot, F. (1998). *Classification des apports d'Internet à l'apprentissage des langues*. p. 145, consulté le 01.05.2011 sur : [www.alsic.univ-fcomte.fr](http://www.alsic.univ-fcomte.fr)

<sup>11</sup> Trim, J. (1997). *Apprentissage des langues et citoyenneté européenne : rapport final du groupe de projet 1989.1996*, p. 32.

## RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

La généralisation des TICE nécessite également une motivation intrinsèque et extrinsèque des étudiants pour utiliser ces outils. Cette motivation se fait en fournissant à l'étudiant l'environnement favorable pour travailler avec les technologies éducatives. Aussi, cette motivation se fait-elle par l'insertion des TICE dans le parcours universitaire de l'étudiant en intégrant l'utilisation des TIC dans l'apprentissage du français et dans le système d'évaluation du cours de langue et communication. Sans cette motivation, nous allons limiter l'usage de ces outils à des groupes restreints qui ont déjà des rapports privilégiés avec les technologies et qui ont peut être moins besoins d'aide que d'autres. Ainsi, le fossé ne cessera de se creuser entre les adeptes de la technologie et les autres qui ont en une vision négative.

La motivation de l'étudiant est donc un facteur essentiel pour la réussite de l'intégration des TICE. Elle est même à l'origine de l'autonomie dans l'apprentissage. Grâce à elle, les apprenants changent d'attitude vis-à-vis de l'utilisation de l'objet technique et apprennent à recevoir et à produire, car l'outil technologique ne peut favoriser un processus de médiation du savoir que s'il y a une double action en réception et en production et si le récepteur a une posture cognitive favorable face au média.

### **D. Les outils technologiques**

Le centre des langues met en place un dispositif pour accompagner les étudiants. Il s'agit d'une plateforme avec des ressources informatiques pour l'enseignement du français. Trois macro-compétences sont abordées : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite en plus de la grammaire et du vocabulaire. Ces compétences correspondent aux niveaux A2, B1 et B2 pour atteindre respectivement le C1 du cadre européen commun de référence. Cette plateforme, qui favorise le style d'enseignement hybride, s'inspire de la pédagogie socioconstructiviste. Elle permet en effet aux apprenants de naviguer sur un ensemble de contenus et d'outils et de transformer l'information disponible en ligne en connaissances fécondes et utiles pour leurs études en faisant recours au travail coopératif et collaboratif. En ce qui concerne les outils de communication utilisés, nous citons le forum, le dialogue qui facilite la communication avec les autres membres du cours comme dans une messagerie. De plus, il y a le chat synchrone et les communications asynchrones à travers les courriels et le forum. Il y a également le sondage qui permet à l'enseignant de consulter les étudiants sur une question particulière. Pour les outils d'évaluation, nous pouvons utiliser le wiki (production collective d'un document hypertexte), les tests en ligne, le devoir effectué à distance et qui fonctionne par le dépôt d'un document sur la plateforme.

En outre, le recours au web 2.0 nous paraît indispensable. Il favorise en fait l'idée de l'intelligence collective et la construction collective des savoirs. Il donne l'opportunité d'échanger les expériences et les connaissances entre des personnes du monde entier surtout avec les espaces ouverts (blogs, wikis...etc.) qui sont plus participatifs, collaboratifs et sociaux. Grâce à ces outils qui sont faciles à utiliser, les savoirs partagés permettent la construction commune des connaissances et facilitent l'interaction entre l'enseignant et les étudiants. On passe alors d'un apprentissage individuel à un apprentissage collectif. Les étudiants deviennent responsables de leur propre apprentissage et ils développeront des stratégies pour bénéficier d'un apprentissage constructif à partir de leurs connaissances préalables. Ils deviennent également plus réflexifs, puisqu'ils sont conscients de leurs propres processus d'apprentissage.

Bref, l'outil technologique doit être utilisé au service de la pédagogie et de l'apprentissage, c'est ce que nous montrerons dans la dernière partie de notre article.

### **IV. L'usage pédagogique des TICE**

Les technologies éducatives sont à exploiter pour proposer aux étudiants plus de cent heures de formation en langue et communication dès leur première année à l'université. Ces formations seront encadrées et tutorées. Il s'agit en fait d'un encadrement qui cherche des apprenants autonomes dans un dispositif qui leur offre une souplesse dans l'enseignement. Le tutorat se base sur un suivi des

---

**RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE**

apprenants pour les accompagner et les guider à l'aide d'un tuteur. Différentes approches seront mises en œuvre :

**A. Le socioconstructivisme**

Une pédagogie socioconstructiviste donne de l'importance à l'élève et son activité. Elle prend en considération ses préoccupations, ses connaissances antérieures et les conflits qui existent entre ce qu'il sait et les nouvelles connaissances auxquelles il est confronté. Elle tient compte également de la relation qui existe entre ses structures représentationnelles et son expérience. L'étudiant est considéré alors comme un responsable et un constructeur actif de ses connaissances. Cette construction se fait par l'intermédiaire de ses représentations du réel et le rapport qu'il entretient avec le savoir. Le socioconstructivisme considère donc le savoir comme « un phénomène social puisque c'est l'interaction sociale entre l'apprenant, ses pairs et le formateur qui constitue la phase la plus intéressante du processus de l'apprentissage »<sup>12</sup>.

Pour cette raison, nous sommes convaincues que « les technologies d'information et de communication éducatives offrent des ressources intéressantes qui donnent la possibilité d'introduire en classe des situations d'apprentissage authentiques. Ces situations contribuent au développement d'un apprentissage signifiant qui repose sur la construction autonome et contextualisée des connaissances par l'étudiant »<sup>13</sup>. Les technologies d'informations et de communication éducatives permettent alors le développement des dimensions cognitives et métacognitives. Il s'agit en fait de la résolution des problèmes, l'établissement des liens entre les connaissances et le développement des compétences métacognitives à travers l'évaluation permanente de la pertinence de ses choix et de ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas.

**B. L'apprentissage coopératif et collaboratif par projet**

La *pédagogie de projet* fait passer des apprentissages et des compétences. Ces apprentissages et ces compétences aident l'apprenant à produire une tâche concrète. Cette pédagogie vise alors la mise en place d'une procédure permettant à l'étudiant de se mettre en projet et de le construire. Le projet se présente sous plusieurs formes. L'apprenant peut être appelé à résoudre des difficultés et des problèmes. Il peut être appelé à comprendre des contenus, à les définir et à les réutiliser...etc. L'évaluation du projet réalisé porte sur la globalité de la procédure et plus précisément sur le savoir-être. Elle dépend du contrat pédagogique qui détermine les compétences visées, le volume du travail à présenter et le résultat final attendu. Au début de l'apprentissage, l'étudiant doit alors avoir une idée claire sur les objectifs de la démarche et les critères d'évaluation mis en place. Le projet peut être individuel ou collectif « *C'est une entreprise qui permet à un collectif d'élèves de réaliser une production concrète, socialisable, en intégrant des savoirs nouveaux* »<sup>14</sup>. Dans le cas d'un projet de groupe, le contrat définit également la répartition des tâches entre les apprenants. Nous pouvons dans ce cas avoir un contrat collectif et un contrat individuel. Dans le cas de la coopération, on regroupe par équipe des apprenants en vue de réaliser un projet en utilisant les technologies éducatives comme ressources de travail. Cette approche vise la maîtrise des savoirs pour réaliser des activités du projet. Ce type de travail repose alors sur l'entraide, la coopération et la collaboration qui favorisent l'enrichissement mutuel et l'harmonisation des connaissances par la confrontation et la validation des idées. Il s'agit d'une méthode active, participative qui prend en considération la motivation, les besoins et les attentes des apprenants.

Ce type d'apprentissage propose aux apprenants une situation problème ouverte. Il s'agit en effet d'un problème qui n'exige pas une solution unique en faisant appel à un savoir qu'ils ont étudié au préalable. La tâche de l'enseignant est donc de choisir les données et les contraintes du problème de façon que sa résolution oblige l'apprenant à recourir à des outils ou des notions que les élèves ne connaissent pas encore afin de pousser l'apprenant à découvrir ces nouvelles notions. Les apprenants

---

<sup>12</sup> [http://fastef.ucad.sn/memthes/ctidiansall/partie1\\_chap2.pdf](http://fastef.ucad.sn/memthes/ctidiansall/partie1_chap2.pdf)

<sup>13</sup> [http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/files/carrefour\\_pdf/trousse\\_7/04\\_documents.pdf](http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/files/carrefour_pdf/trousse_7/04_documents.pdf)

<sup>14</sup> Besnier, J. M. (2005). *Les théories de la connaissance*. p. 62.

## RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

organisent un programme de travail avec une organisation temporelle pour que les objectifs soient remplis dans le temps voulu. Pour réaliser le travail, nous devons préciser aux apprenants les types de ressources à utiliser pour développer chaque activité ou tâche. On peut citer par exemple des sites internet, des logiciels, des dictionnaires numériques, des plateformes d'enseignement à distance et des espaces qui favorisent le travail collaboratif comme les Wiki et blogs, etc.

### C. Le tutorat

Les approches actives de l'apprentissage insistent sur l'implication de l'apprenant dans la construction de son apprentissage. Ainsi, l'enseignant n'est plus cette personne qui détient le savoir. Il est devenu un accompagnateur et un facilitateur de la tâche d'apprentissage. Ainsi le tutorat s'avère primordial dans un enseignement médiatisé. Il s'agit d'un encadrement qui cherche des apprenants autonomes dans un dispositif qui leur offre une souplesse dans l'enseignement. Il se base sur un suivi des apprenants pour les accompagner et les guider à l'aide d'un tuteur. C'est « *une série de ressources mises à la disposition de l'étudiant pour faciliter son apprentissage* »<sup>15</sup>.

#### 1. Le rôle du tuteur

Le tuteur est la personne qui « *accompagne à distance un apprenant ou un groupe d'apprenant par les moyens de communication et de formation que permettent aujourd'hui l'informatique, le multimédia et Internet* »<sup>16</sup>. Il remplit plusieurs fonctions dans un apprentissage médiatisé : un rôle social, un rôle d'organisation, un rôle pédagogique et un rôle technique. Dans *le rôle social*, le tuteur veille à l'organisation du travail des apprenants et à la constitution des groupes pour créer des synergies et des échanges. Au sein de ces groupes constitués, le tuteur distribue les tâches de travail afin que chaque apprenant passe par les exercices qui le forment et par l'apprentissage des différentes compétences qui vont avec les objectifs définis par le système d'apprentissage. Il est alors « *un guide, un instructeur qui enseigne à une seule personne ou à un petit groupe d'élèves à la fois : c'est un conseiller d'élèves* »<sup>17</sup>. De plus, il anime le travail du groupe en ligne et incite les apprenants à faire une production collective et à travailler pour la même cause tout en travaillant dans un environnement d'apprentissage amical et accueillant. Le tuteur accompagne également les apprenants dans leur travail en facilitant et régulant les échanges entre les apprenants faisant partie d'un groupe.

À travers *le rôle d'organisation*, le tuteur prépare un calendrier de travail avec les apprenants et décide du temps imparti pour chaque activité. Le tuteur a également *un rôle pédagogique*. Il aide en effet les apprenants à exprimer leurs besoins, puis à trouver ceux qui se ressemblent pour déterminer le projet de chaque équipe. Il peut également choisir les scénarios en déterminant les types d'apprentissage en fonction de la nature des compétences visées, en fonction des niveaux des apprenants et en fonction de l'hétérogénéité des groupes. Aussi, le tuteur aide-t-il les apprenants à construire leur savoir. En ce qui concerne le rôle technique, le tuteur est appelé à aider l'apprenant à choisir le bon outil technique de communication. Il doit également expliciter aux étudiants les objectifs de l'outil technique choisi pour l'apprentissage. Cela d'une part rassure l'étudiant et le met à l'aise avec le système technique. L'apprenant se concentre ainsi sur sa tâche académique.

#### 2. Les types de tutorat

Dans une formation médiatisée, le tuteur intervient selon trois modalités. La première intervention est synchrone. Le tuteur est en effet « toujours présent dans la session. Il est toujours sollicité pour réguler l'organisation, pour contrôler, pour évaluer et vérifier les acquis »<sup>18</sup>. En ce qui concerne les

<sup>15</sup> De Lievre, B. (2000). *Etude de l'effet de quatre modalités de tutorat sur l'usage des outils d'aide dans un dispositif informatisé d'apprentissage à distance*. p. 36.

<sup>16</sup> Lisowski, M. (2010). L'e-tutorat. Consulté le 05 septembre 2012 sur :<http://www.centre-inffo.fr/IMG/pdf/AFP220-4357.pdf>

<sup>17</sup> Legendre, R (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. p. 1378.

<sup>18</sup> De Lievre et al. (2001). Apports d'une modalité de tutorat proactive ou réactive sur l'utilisation des aides dans un hypermédia de formation à distance. Dans *Actes du Ve Colloque Hypermédias et Apprentissages, Grenoble*, p. 323.

## RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

deux autres modalités, il s'agit d'une « *intervention réactive et d'une intervention symétrique ou proactive* »<sup>19</sup>. La modalité d'intervention réactive est le plus souvent utilisée dans l'apprentissage médiatisé. Cette intervention se fait à la demande des apprenants qui rencontrent un problème ou qui demandent une réponse à une question. Elle se réalise donc en deux temps. Tout d'abord, il y a une demande explicite d'un apprenant ou d'un groupe d'apprenants. Ensuite, le tuteur apporte une réponse. L'objectif de cette modalité de tutorat est de permettre à l'apprenant d'explicitier un problème rencontré au cours d'une session d'apprentissage.

En ce qui concerne l'intervention *symétrique ou proactive*, « *c'est la modalité la moins utilisée* »<sup>20</sup>. Au niveau de cette intervention, le tuteur prend l'initiative d'intervenir auprès des apprenants lorsqu'il juge que ces derniers rencontrent des difficultés dans leur travail. En effet, un apprenant n'est pas toujours conscient qu'il est en difficulté. Grâce à ce type d'intervention, le tuteur donne du rythme au travail de l'apprenant et lui donne des repères par rapport à la tâche qu'il réalise. Par ailleurs, ce type d'intervention peut être une réponse aux problèmes de motivation et d'isolement de l'apprenant en lui apportant un sentiment de sécurité et de soutien. Il y a deux types d'intervention proactive. La première est une intervention décrite dans le scénario pédagogique. Le deuxième type de cette intervention naît souvent d'un besoin pour aider les apprenants suite à des difficultés détectées lors d'une session d'apprentissage.

## V. Conclusion

Le Maroc déploie un grand effort pour faire face à toutes les difficultés qui entravent l'intégration des technologies dans le système de l'enseignement et de l'apprentissage. En effet, le développement technologique donne actuellement un accès presque gratuit à l'essentiel de la production culturelle, sociale et langagière francophone. Ces ressources sont considérées comme des supports attractifs pour l'enseignement et l'apprentissage du français. De plus, « les outils de communication, de production et de publication de contenus présents sur le web facilitent le développement des projets pédagogiques en accord avec les perspectives pédagogiques contemporaines (pédagogie par projet, apprentissage collaboratif et apprentissage coopératif...etc.) »<sup>21</sup>. Ainsi les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle important dans le développement de ces pratiques pédagogiques puisqu'elles permettent le passage du savoir statique au savoir dynamique. Ces moyens technologiques facilitent en effet la participation active des apprenants dans la réalisation des travaux pratiques et des projets. Ils facilitent également la tâche pour les apprenants au niveau de la préparation ou l'enrichissement des cours...etc. Ces outils « *constituent un terrain fertile pour éveiller, exercer, développer et promouvoir les compétences transversales nécessaires pour s'éduquer dans une interaction constructive avec la société complexe* ».<sup>22</sup>

## Références

- Besnier, J.-M. (2005). *Les théories de la connaissance*. PUF.
- Breton, P. (2000). *Le culte de l'Internet, une menace pour le lien social*. Paris : La découverte.
- De Lievre, B. (2000). *Étude de l'effet de quatre modalités de tutorat sur l'usage des outils d'aide dans un dispositif informatisé*. Thèse de doctorat, Université de Mons-Hainaut, Mons.
- De Lievre, B., Depover, C. et Dillenbourg, P. (2006). *The relationship between tutoring mode and learners' use of help tools in distance education*. *Instructional Science*, 34(2), 97-129.

<sup>19</sup> De Lievre, B. et al. (2006). The relationship between tutoring mode and learners' use of help tools in distance education, *Instructional Science*, p. 97.

<sup>20</sup> De Lievre et al. (2001). Apports d'une modalité de tutorat proactive ou réactive sur l'utilisation des aides dans un hypermédia de formation à distance. Dans *Actes du Ve Colloque Hypermédias et Apprentissages*, Grenoble, p. 323.

<sup>21</sup> Rapport de la mission parlementaire de Fourgous, J.-M. (2012), *Apprendre autrement à l'ère numérique*. Consulté en 2013 sur le site : [http://www.missionfourgous-tice.fr/missionfourgous2/IMG/pdf/Rapport\\_Mission\\_Fourgous\\_2\\_V2.pdf](http://www.missionfourgous-tice.fr/missionfourgous2/IMG/pdf/Rapport_Mission_Fourgous_2_V2.pdf)

<sup>22</sup> Lebrun, M. (2007), *Des technologies pour enseigner et apprendre : Quelle place pour les TIC dans l'éducation ?* p. 71.



## RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

De Lièvre, B. et Depover, C. (2001). Apports d'une modalité de tutorat proactive ou réactive sur l'utilisation des aides dans un hypermédia de formation à distance. *Actes du cinquième colloque Hypermédias et Apprentissages*, Grenoble, 9, 10 et 11 avril 2001.

Equipe de la mission Fourgous. (2012). (2012), *Apprendre autrement à l'ère numérique. Se former, collaborer, innover. Un nouveau modèle éducatif pour une égalité des chances*. Rapport de la mission parlementaire de J.-M. Fourgous. Consulté en ligne sur : [http://www.missionfourgous.tice.fr/missionfourgous2/IMG/pdf/Rapport\\_Mission\\_Fourgous\\_2\\_V2.pdf](http://www.missionfourgous.tice.fr/missionfourgous2/IMG/pdf/Rapport_Mission_Fourgous_2_V2.pdf)

Garcia, E.R. (2007). L'objet technique hypermédia : repenser la création du contenu éducatif sur le web. Thèse de doctorat, Université Paris VIII-Vincennes –Saint-Denis.

Karsenti, T., Peraya, D. et Viens, J. (2002), Bilan et perspectives de la recherche sur la formation des maîtres à l'intégration pédagogique des TIC, *Revue des sciences de l'éducation*, 28(2), 459-470. Consulté le 07/04/ 2012 sur : [www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n2/007363ar.pdf](http://www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n2/007363ar.pdf)

Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal : Guérin éditeur.

Lebrun, M. (2007). *Des technologies pour enseigner et apprendre : Quelle place pour les TIC dans l'éducation ?* Bruxelles : De Boeck supérieur.

Mangenot, F. (1998). Classification des apports d'Internet à l'apprentissage des langues. *ALSIC*, 1(2). Disponible sur le site de la revue : <http://alsic.revues.org/1515>

Mangenot, F. (2000) L'intégration des TICE dans une perspective systémique. *Les Langues Modernes, novembre 2000*, Association des Professeurs de Langues Vivantes, Paris. Consulté en janvier 2006 sur : [http://www.u-grenoble3.fr/espace\\_pedagogique/systemique.rtf](http://www.u-grenoble3.fr/espace_pedagogique/systemique.rtf)

Mattelart, A. et Mattelart, M. (1995). *Histoire des théories de la communication*. Paris : la découverte et Syros.

Miege, B. (2004). *L'information, communication, objet de connaissance*. Bruxelles : De Boeck/INA.

Sandholtz, H., Staff, R. et Owyer (1998). *La classe branchée. Enseigner à l'ère des technologies*. Paris : CNDP.

Trim, J. (1997). *Apprentissage des langues et citoyenneté européenne : rapport final du groupe de projet 1989.1996*. Conseil de l'Europe.